

PE 300 A – 18.04

Décision du Conseil municipal du 17 avril 2018

relative à la pétition PE 300 – 18.02

SÉCURITÉ SUR LE MAIL DU LIGNON

le Conseil municipal, par 33 OUI, soit à l'unanimité,

décide

d'envoyer la pétition PE 300 – 18.02 « Sécurité sur le mail du Lignon » au Conseil administratif, avec les recommandations suivantes :

- 1 demander aux services communaux d'effectuer des contrôles plus fréquents du fonctionnement de la borne permettant aux ayants droit d'accéder au mail du Lignon ;
- 2 demander au service de la Police municipale de contrôler les non ayants droit ;
- 3 adresser un courrier aux pétitionnaires stipulant que leur demande est bien traitée et que des mesures seront prises en attendant le réaménagement de la place en 2019.

